



# Guide d'information D.E.J.E.P.S Tennis de table



Document à lire avant  
de remplir votre  
dossier d'inscription

# GENERALITES

## I. TERMINOLOGIE

- **Intitulé du diplôme :** Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (D.E.J.E.P.S),  
**Atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle de coordination et d'encadrement à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles.**
- **Spécialité :** Perfectionnement sportif (ce qui distingue le champ sportif et socioculturel),
- **Mention :** TENNIS DE TABLE (terminologie permettant de distinguer chaque secteur sportif ou discipline).

## II. DESCRIPTION DU METIER

- Le titulaire du DEJEPS mention Tennis de table exerce le métier de coordonateur-technicien et d'entraîneur essentiellement dans des associations sportives affiliées à la Fédération Française de Tennis de table.
- Champ et nature des interventions : les modes d'intervention s'inscrivent dans une logique de travail collectif pour :
  - concevoir des programmes de perfectionnement sportif,
  - coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement dans un champ disciplinaire,
  - conduire une démarche de perfectionnement sportif,
  - conduire des actions de formation.

## III. LA CERTIFICATION DES COMPETENCES

- Composition du diplôme :

Le Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport		
Spécialité "animation socio-éducative ou culturelle"		Spécialité "perfectionnement sportif"
<b>4 UC constitutives du référentiel de certification du diplôme</b>		
<i>2 UC transversales quelle que soit la spécialité</i>		
UC 1	Etre capable de concevoir un projet d'action	
UC 2	Etre capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action	
<i>1 UC de la spécialité</i>		
UC 3	Etre capable de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative	Etre capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline
<i>1 UC de la mention</i>		
UC 4	Etre capable d'animer en sécurité dans le champ d'activité	Etre capable d'encadrer la discipline sportive définie dans la mention en sécurité

- Epreuves prévues au cours de la formation :

- Evaluations formatives (ces épreuves ne valent pas certification mais figurent dans le carnet de liaison du stagiaire) :

UC 1/2	EF 1	Présentation du projet d'action dans la structure	décembre 2014
	EF 2	Animation de réunion	mars 2015
UC 3/4	EF 3	Pédagogie collective	mars 2015
	EF 4	Pédagogie individuelle et préparation physique	mai 2015
	EF 5	Questionnaire d'évaluation sur les compétences liées à un OI de 3ème rang de l'UC 3	mai 2015

- Evaluations certificatives (valident les compétences attendues par le diplôme) :

Certification UC 1/2	Production d'un document écrit personnel retraçant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif dans la mention et soutenu devant une commission du jury qui permettra l'évaluation des UC transversales	juin 2015
Certification UC 3/4	Epreuve de formation de cadre	mars 2015
	Epreuve de pédagogie enseignement en Tennis de table	juin 2015
	Epreuve de pédagogie entraînement en Tennis de table	juin 2015

# LA FORMATION

## **DUREE DE LA FORMATION**

*(hors allégements ou renforcement déterminés lors du positionnement)*

- Formation en centre (CREPS et LIFTT) : **718** heures (dont 18h de positionnement)
    - Formation en structure : **500** heures
- Soit un volume horaire de **1218** heures.

## **CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION**

- Etre titulaire de l'AFPS ou de la PSC1 ou d'un titre équivalent,
- Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation, c'est à dire :
  - Etre capable de justifier d'une expérience d'encadrement en Tennis de table dans un club, un comité départemental ou une ligue régionale pendant au moins une saison sportive dans les cinq dernières années,
  - Etre capable de démontrer les différentes familles de gestes techniques de l'activité,
  - Etre capable de justifier d'une expérience de pratiquant du tennis de table pendant au moins trois saisons sportives.
- Satisfaire aux tests de sélections (voir fiche tests).

## **POSITIONNEMENT**

*(Voir fiche positionnement pour plus de détails)*

Le positionnement correspond à une analyse de la situation d'un stagiaire avant son entrée en formation en référence d'une part, aux compétences requises par le référentiel de certification du diplôme et d'autre part, à ses acquis.

Il conduit au parcours individualisé de formation (P.I.F.) qui, le cas échéant, permettra de repérer si :

- Le candidat peut relever d'une procédure de VAE (validation des acquis de l'expérience),
- Le candidat peut bénéficier d'allègement(s) de formation lui permettant d'accéder directement à des épreuves de certification,
- Le candidat doit bénéficier d'un renforcement.

## **FORMATION EN CENTRE (CREPS ET LIFB)**

La formation en centre est d'une durée maximale de 700h (dont 100h en formation ouverte et à distance), répartie entre deux centres de formation : le CREPS Ile-de-France et la Ligue Ile-de-France de Tennis de table. Elle se déroule entre le 1<sup>er</sup> septembre 2014 et le 1<sup>er</sup> septembre 2015, prioritairement les lundis et mardis de 8h à 17h . Le programme de formation est défini comme suit :

### **Processus UC 1 et 2 : pilotage CREPS**

*(Avec interventions conjointes CREPS et LIFTT)*

Bloc 1: définir, concevoir et accompagner sur le projet d'action

Bloc 2: connaître et utiliser le contexte

Bloc 3: communiquer, promouvoir et coordonner une équipe de travail

Bloc 4: définir, gérer les ressources logistiques et financières

Bloc T1: utiliser les TIC dans le projet d'action

### **Processus UC 3 et 4 : pilotage LIFTT**

*(Avec interventions conjointes CREPS et LIFTT)*

Bloc 1 : Approche technico tactique de la discipline

Bloc 2 : La séance collective

Bloc 3 : Conduire des actions de formation

Bloc 4 : La dimension physique et mentale

Bloc 5 : La leçon individuelle

Bloc 6: Bases théoriques et scientifiques de l'entraînement

## **FORMATION EN ENTREPRISE**

La mise en responsabilité pédagogique est conditionnée par la réussite aux exigences préalables à la mise en situation pédagogique.

- Principe de l'alternance : La formation repose sur l'interaction entre des activités sur le lieu de travail et la formation en centre. Chaque stagiaire est accompagné par un tuteur dans la structure-employeur qui a pour rôle de le suivre, de l'orienter, de le conseiller, de l'informer et de l'accompagner tout au long de sa formation.
- Déroulement : La formation en entreprise repose sur deux grandes finalités : UC 1 et 2 : Co-construction d'un projet d'action avec l'équipe bénévole et/ou salariée de la structure / UC 3 et 4 : mise en responsabilité progressive dans l'encadrement de l'activité Tennis de table pour tout public.
- Place et rôle du tuteur dans le processus pédagogique : Le rôle du tuteur est ici primordial dans l'acquisition des compétences professionnelles, mais aussi de l'identité professionnelle. Aussi, il est évident que chaque alternant progresse et rencontre des difficultés qui lui sont spécifiques. Le rôle du tuteur est d'aider l'alternant à faire face aux difficultés rencontrées dans sa prise de responsabilité au sein de l'entreprise. Le tuteur exerce en conséquence les missions suivantes auprès du stagiaire :
  - accueillir, informer et intégrer l'alternant dans la culture de la structure,
  - gérer l'alternance et se coordonner avec l'organisme de formation,
  - organiser le parcours de l'alternant dans l'entreprise (repérer les situations de travail les plus formatrices, organiser le parcours de l'alternant en liaison avec l'organisme de formation),
  - transmettre les savoirs professionnels (rendre le travail formateur),
  - accompagner, soutenir, et suivre le projet d'action et d'apprentissage de l'alternant,
  - évaluer la progression et les acquis de l'alternant.

# EXIGENCES PREALABLES ET TESTS DE SELECTION

## I. VERIFICATION DES EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION

Il est procédé à la vérification de ces exigences préalables par la production des deux pièces administratives suivantes :

- Production d'une attestation d'encadrement en tennis de table pendant 250 heures au moins durant une saison sportive délivrée par un club, un comité départemental ou une ligue affilié à une fédération sportive agréée,
- Production d'une attestation de licence en tennis de table délivrée par un comité départemental ou une ligue régionale affilié à une fédération sportive agréée et couvrant trois saisons sportives dans les cinq dernières années.

Ces deux pièces doivent être fournies au moment de l'inscription aux tests.

Est dispensé des exigences préalables à l'entrée en formation les titulaires de l'un des deux diplômes suivants :

- Brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option « Tennis de table »,

Certificat de spécialisation « Tennis de table » associé au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « activités physiques pour tous ».

## II. LES EPREUVES DE SELECTION

Nombre de places maximum: Tests de sélection : **30** / Formation : **15 + 2 VAE**

Chaque épreuve donne lieu à une cotation sur 20 points. La moyenne des 4 notes obtenues permet de classer les candidats par ordre décroissant de note. Le jury de délibération détermine la liste des candidats admis à entrer en formation.

Intitulé	Epreuve n°1 : Epreuve de valorisation du niveau de pratique dans la discipline	
Date et lieu	<b>juin 2014</b> CREPS IDF ou Ligue IDF Tennis de table	
Jury et logistique	<ul style="list-style-type: none"><li>- 1 salle équipée en X tables (en fonction du nombre de candidats)</li><li>- 1 table par candidat</li><li>- 1 jury par candidat : professionnel, formateur</li></ul>	
Modalités de l'épreuve	<p><b>Note sur 20 sur une épreuve de démonstration technique</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Objectif</b> : Démontrer une palette de coups techniques correspondant à des familles de coups.</li><li>- <b>Durée</b> : 25 minutes (15 minutes pour le candidat, 10 minutes supplémentaires pour l'harmonisation du jury).</li><li>- <b>Modalités épreuve</b> : Le candidat démontre une série de coups techniques répertoriés dans une liste. Cette épreuve est divisée en 2 temps : une démonstration de coups techniques en situation de jeu et une démonstration au panier de balles. <b>Concernant la démonstration de coups techniques</b> : Il démontre 3 fois chaque coup en suivant l'ordre de la liste. Cette liste de coups sera donnée au candidat en même temps que le dossier d'inscription. Les candidats passent chacun leur tour. Un relanceur sera désigné à chaque passage. Les candidats peuvent utiliser leur propre matériel pour les coups de défense (c'est conseillé par ailleurs) ; des raquettes de défense seront néanmoins proposées par la ligue. <b>Remarque</b> <i>Seules 2 raquettes sont acceptées (une pour les coups de défense et l'autre pour tous les autres coups).</i> <b>Concernant la démonstration au panier de balles</b> : Le candidat démontre dans l'ordre une série de coups techniques répertoriés dans la liste. <b>Remarque</b> : <i>le candidat peut avoir un chronomètre pendant l'épreuve.</i> <i>Il peut consulter la liste de tous les coups (techniques et au panier de balles) pendant l'épreuve (le candidat placera sa feuille sur la table ou sur le sol).</i></li><li>- <b>Modalités évaluation</b> : la production fait l'objet d'une cotation sur 20 points à savoir 10 points pour la démonstration de coups techniques et 10 points pour la démonstration au panier de balles</li></ul>	<p><b>Note sur 10 attribuée en fonction du meilleur classement obtenu du candidat</b></p> <p>Vérification au retour du dossier d'inscription au moyen d'une attestation de classement:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <i>délivrée par la fédération :</i><ul style="list-style-type: none"><li>- <i>si le joueur est ou a été dans les 1000 meilleurs au classement FFTT,</i></li><li>- <i>si la joueuse est ou a été dans les 300 meilleures au classement FFTT ;</i></li></ul></li><li>- <i>délivrée par la ligue du candidat pour les classements inférieurs (au-delà de la 1000<sup>ème</sup> place chez les hommes, au-delà de la 300<sup>ème</sup> place chez les femmes)</i></li></ul> <p><i>Possibilité de vérification de l'organisme via le logiciel fédéral.</i></p>

<b>Sélection Critères</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre capable de démontrer différentes familles de coup technique (pour ensuite pouvoir l'expliquer à un public)</li> <li>- Maîtriser l'inventaire (non exhaustif) des différents coups techniques du tennis de table</li> </ul>	Vérifier le niveau de pratique du candidat (voir barème en annexe).
---------------------------	--	---

<b>Intitulé</b>	<b>Epreuve n°2 : Epreuve d'analyse technico tactique</b>
<b>Date et lieu</b>	<b>juin 2014</b> CREPS IDF ou Ligue IDF Tennis de table
<b>Jury et logistique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 salle équipée de vidéoprojecteur</li> <li>- 2 surveillants lors de l'épreuve</li> <li>- <b>2 jurys</b> de correction : professionnel, formateur, DRDJS /DDJS</li> </ul>
<b>Modalités de l'épreuve</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Objectif</b> : Répondre à un questionnaire en relation avec l'aspect technico tactique de l'activité tennis de table. Certaines questions sont illustrées à partir de vidéos.</li> <li>- <b>Durée</b> : 1h30 minutes (y compris le temps de visionnage de vidéo).</li> <li>- <b>Modalités épreuve</b> : Le candidat observe une ou plusieurs séquences vidéos (visionnées deux fois consécutivement à chaque fois) et répond ensuite d'une part, à des questions en rapport avec la ou les séquences, et d'autre part, à des questions plus générales sur l'approche technico tactique de la discipline. Une extension du questionnaire concernant la culture du tennis de table et/ou l'environnement fédéral est également demandée au candidat.</li> <li>- <b>Modalités évaluation</b> : la production écrite fait l'objet d'une cotation sur 20 points.</li> </ul>
<b>Sélection Critères</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre capable d'observer et d'analyser une partie de tennis de table</li> <li>- Etre capable d'en ressortir quelques notions technico tactiques de la discipline</li> <li>- Etre capable de démontrer d'une culture pongiste</li> </ul>

<b>Intitulé</b>	<b>Epreuve n°3 : Epreuve écrite de synthèse à partir d'une vidéo dans le champ du sport</b>
<b>Date et lieu</b>	<b>juin 2014</b> CREPS Ile de France
<b>Jury et logistique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 salle équipée de vidéoprojecteur</li> <li>- 2 surveillants lors de l'épreuve</li> <li>- 2 jurys de correction (4 personnes) : professionnel, formateur, DRJSCS /DDCS</li> </ul>
<b>Modalités de l'épreuve</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Objectif</b> : Réaliser et présenter un document de synthèse comprenant un résumé et un commentaire à partir d'un document vidéo sur le champ sportif.</li> <li>- <b>Durée</b> : 2 heures (y compris le temps de visionnage vidéo).</li> <li>- <b>Modalités épreuve</b> : Une séquence vidéo (d'une durée de 15 à 20 minutes) est visionnée une fois par le groupe. A partir de sa prise de note, le candidat rédige un résumé de la séquence puis en extrait l'idée principale pour en effectuer un commentaire. Il devra utiliser des points d'appuis dans sa discipline.</li> <li>- <b>Modalités évaluation</b> : la production écrite fait l'objet d'une cotation sur 20 points.</li> <li>- <b>Remarque</b> : cette épreuve sert de référence pour la proposition de renforcement à la méthodologie.</li> </ul>
<b>Sélection Critères</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre capable d'utiliser une prise de note</li> <li>- Etre capable de synthétiser à l'écrit</li> <li>- Etre capable de rédiger en utilisant une syntaxe et orthographe adaptées</li> <li>- Etre capable d'exprimer ses idées à l'écrit</li> <li>- Etre capable de structurer un écrit</li> </ul>

<b>Intitulé</b>	<b>Epreuve n°4 : Entretien de motivation prenant appui sur le dossier d'inscription</b>
<b>Date et lieu</b>	<b>juin 2014</b> CREPS Ile de France
<b>Jury et logistique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 grande salle avec de 2 à 4 espaces d'entretien.</li> <li>- 2 à 4 jurys d'entretien (4 à 8 personnes) : professionnel, formateur, DRDJS /DDJS</li> </ul>

<b>Modalités de l'épreuve</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Objectif</b> : Evaluation de la motivation, de l'expérience et de l'engagement dans la discipline sportive à partir du dossier d'inscription.</li> <li>- <b>Durée</b> : 20 minutes maximum réparties en 10 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien.</li> <li>- <b>Modalités épreuve</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>Le candidat devra dans un premier temps se présenter et mettre en avant la qualité de sa demande d'intégration à la formation (motivation, projet professionnel et structure d'alternance, expérience dans le domaine de l'encadrement sportif...).</li> <li>L'entretien prend appui sur l'exposé en insistant sur les aspects suivants : le projet professionnel (en particulier la structure d'alternance), la motivation et la disponibilité, la connaissance du dispositif, le financement de la formation...</li> </ul> </li> <li>- <b>Modalités évaluation</b> : la prestation orale fait l'objet d'une cotation sur 30 points.</li> <li>- <b>Remarque</b> : cette épreuve sert de référence pour la proposition de renforcement à la méthodologie.</li> </ul>
<b>Sélection Critères</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre Capable de maîtriser l'expression orale</li> <li>- Etre Capable de témoigner d'un projet professionnel en adéquation avec le diplôme préparé</li> <li>- Etre Capable d'anticiper l'alternance</li> <li>- Etre Capable de témoigner d'une motivation et d'une disponibilité pour la formation</li> <li>- Etre Capable de d'anticiper le financement de la formation</li> </ul>

<b>Intitulé</b>	<b>Epreuve n°5 : Valorisation du parcours de formation fédérale</b>
<b>Date et lieu</b>	<b>juin 2014</b> CREPS Ile de France
<b>Modalités de l'épreuve</b>	<b>Note sur 20 attribuée en fonction du parcours de formation fédérale du candidat.</b> <b>Vérification des diplômes correspondants au retour du dossier d'inscription du candidat.</b> <b>Modalités de la notation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Aucun diplôme fédéral : <b>0/20</b></li> <li>➢ Entraineur Départemental : <b>5/20</b></li> <li>➢ Entraineur Régional : <b>10/20</b></li> <li>➢ Echec Examen Entraineur Fédéral : <b>15/20 (fournir les notes ou justificatif de participation signé soit par le CTR, soit par le DTZ)</b></li> <li>➢ Réussite Examen Entraineur Fédéral : <b>20/20</b></li> </ul> <b>Remarque</b> : L'obtention du diplôme Entraineur Fédéral implique une validation du grade d'Arbitre Régional

Remarque : Pour les stagiaires présentant de grosses difficultés sur le plan méthodologique lors des épreuves de sélection (Ep 3 et 4), un module de renforcement à la méthode de l'écrit et de l'oral de 30h sera proposé.

### III. BAREME EPREUVE N°1

**Note sur 10 attribuée en fonction du meilleur classement obtenu du candidat**  
*(Seuls les classements officiels seront pris en compte)*

#### BAREME DE CLASSEMENT

CLASSEMENT MESSIEURS	EQUIVALENCE POINTS MESSIEURS	CLASSEMENT DAMES	EQUIVALENCE POINTS DAMES	NOTE (M/D)
N1 à 250		N1 à 74		<b>10</b>
N250 à 499		N75 à 149		<b>9</b>
N500 à 749		N150 à 224		<b>8</b>
N750 à 1000		N225 à 300		<b>7</b>
18/19/20 ou 25	1800- *	25	1450- **	<b>6</b>
17 ou 30	1700-1799	30	1350-1449	<b>5</b>
16 ou 35	1600-1699	35	1250-1349	<b>4</b>
15 ou 40	1500-1599	40	1150-1249	<b>3</b>
14 ou 45	1400-1499	45	1050-1149	<b>2</b>
13 ou 50	1300-1399	50	950-1049	<b>1</b>
Inférieur à 13 ou 50	Inférieur à 1300	Inférieur à 50	Inférieur à 950	<b>0</b>

\*ces joueurs ne sont pas dans le classement national (1000 premiers)

\*\*ces joueuses ne sont pas dans le classement national (300 premières)

**Remarque** : dans la colonne « classement » les chiffres en italique (25, 30, 35, 40, 45, 50) correspondent aux anciens classements

**Note sur 20 attribuée sur une épreuve de démonstration de coups techniques  
et de démonstration au panier de balles**

<b>Les règles</b>	<b>Le principe de notation</b>	<b>La durée/le protocole</b>
<p>Chaque coup technique est à démontrer <b>au moins 3 fois</b> dans <b>l'ordre chronologique</b> de la liste. Le candidat a <b>4 essais maximum</b> (<i>ainsi une tentative supplémentaire est possible si le candidat le souhaite</i>). <i>Le jury fait la moyenne des 3 meilleures tentatives pour évaluer le coup.</i></p> <p><b>2 séquences :</b> Le candidat commence par la <b>démonstration de coups techniques</b> puis enchaîne sur la <b>démonstration au panier de balles</b>.</p> <p>Le candidat aura un <b>relanceur</b> pour la <b>totalité de la démonstration des coups techniques</b> (<i>excepté les services</i>) et <b>uniquement</b> pour la <b>survitesse au panier de balles</b>.</p> <p>Le jury se réserve le droit de faire rejouer un coup si la qualité de la balle du relanceur n'est pas « adaptée » ou si celle-ci touche le filet.</p> <p>Pour les coups de défense, le candidat peut (et c'est conseillé) avoir sa propre raquette; des raquettes de défense seront néanmoins proposées par la ligue. <i>Le changement de raquette pourra se faire à partir de la défense molle (avant dernier coup technique à démontrer) et ce jusqu'à la fin.</i></p> <p>Le soft est accepté dans la mesure où il fait partie de la raquette « initiale » du candidat. <i>Ainsi 2 raquettes maximum par candidat sont autorisées (une 2<sup>ème</sup> éventuellement pour les défenses molles et coupées).</i></p> <p><b>Les coups techniques ne sont pas démontrables sur distribution au panier de balles.</b></p> <p>Le candidat peut avoir la liste des coups à sa portée lors de son passage (<i>il la mettra alors à sa guise sur la table et/ou sur le sol</i>).</p>	<p>Le jury est composé de 2 jurés</p> <p>Chaque juré propose sa note sur 10 sur sa propre grille de notation :</p> <p><b>5 points</b> pour la démonstration de coups techniques</p> <p><b>5 points</b> pour la démonstration au panier de balles</p> <p>La note finale « concertée » est ensuite mise sur chacune des grilles de notation. (note jury 1, note jury 2, note finale)</p>	<p><b><u>3 temps :</u></b></p> <p><b>1)</b> Le candidat a <b>10 mn maximum</b> pour réaliser sa démonstration de coups techniques</p> <p><b>2)</b> <b>5 mn</b> de « battement » sont laissées au jury pour noter la démonstration de coups techniques et permettre également au candidat de se préparer pour la démonstration au panier de balles</p> <p><b>3)</b> Le candidat a <b>5 mn maximum</b> pour réaliser sa démonstration au panier de balles</p> <p><b>Durée de l'épreuve :</b></p> <p><b>15 mn effectives</b> de passage pour le candidat (10mn + 5mn) + <b>5 mn</b> données au jury entre les 2 séquences pour noter la démonstration de coups techniques + <b>5 mn supplémentaires</b> données au jury pour noter la démonstration au panier de balles (le candidat a quant à lui terminé son épreuve au bout de 20 mn)</p> <p><b>Durée totale : 25 mn</b></p>

*Séquence A : Démonstration de coups techniques*

Coup technique	Critères de réussite	coup droit	Nb de points	revers	Nb de points
<i>Service 2 rebonds avec effet</i>	effet ( <i>latéral</i> ou <i>coupé/lifté</i> ou <i>les 2</i> ) hauteur, profondeur		<b>0,4</b>		<b>0,4</b>
<i>Service rapide</i>	rapidité, hauteur, profondeur		<b>0,4</b>		<b>0,4</b>
<i>Remise courte sur service court coupé</i>	hauteur, 3 rebonds, <i>effet</i>		<b>0,4</b>		<b>0,4</b>
<i>Remise tendue coupée sur service court coupé</i>	hauteur, vitesse, profondeur, effet coupé		<b>0,4</b>		<b>0,4</b>
<i>Flip sur service coupé</i>	hauteur, profondeur, vitesse		<b>0,4</b>		<b>0,4</b>
<i>Flip sur service mou</i>	hauteur, profondeur, vitesse		<b>0,4</b>		<b>0,4</b>
<i>Bloc actif revers</i>	vitesse, profondeur, hauteur				<b>0,4</b>
<i>Bloc spin</i>	hauteur, profondeur, effet		<b>0,4</b>		<b>0,4</b>
<i>Bloc coupé latéral revers</i>	hauteur, effet				<b>0,2</b>
<i>Bloc latéral revers</i>	hauteur, effet ( <i>coupé ou lifté</i> )				<b>0,2</b>
<i>Top rotation sur balle coupée</i>	effet, profondeur		<b>0,4</b>		<b>0,4</b>
<i>Top frappé sur balle « normale »</i>	effet, profondeur, vitesse		<b>0,4</b>		<b>0,4</b>
<i>Défense liftée coup droit</i>	effet, hauteur (au moins 1,50m)		<b>0,4</b>		
<i>Défense molle avec backside</i>	pas d'effet, hauteur		<b>0,4</b>		<b>0,4</b>
<i>Défense coupée (avec ou sans picot)</i>	effet, hauteur		<b>0,4</b>		<b>0,4</b>

*Remarques :*

- *Les coups techniques dans les cases grisées ne sont pas à démontrer. Possibilité de réaliser des enchaînements (exemple top spin rotation/top spin frappé). La présence d'effet (lorsqu'elle est demandée) sera valorisée par le jury.*

### Informations sur les conditions de réalisation des coups techniques

Coup technique	Critères de réussite	REMARQUES			
		coup droit	Nb de points	revers	Nb de points
<i>Service 2 rebonds avec effet</i>	effet ( <i>latéral ou coupé/lifté ou les 2</i> ), hauteur	Le même service à chaque fois <i>Le service est à refaire en cas de net</i>	<b>0,4</b>	Le même service à chaque fois <i>Le service est à refaire en cas de net</i>	<b>0,4</b>
<i>Service rapide</i>	rapidité, hauteur, profondeur	Le candidat peut utiliser de l'effet latéral Le même service à chaque fois <i>Le service est à refaire en cas de net</i>	<b>0,4</b>	Le candidat peut utiliser de l'effet latéral Le même service à chaque fois <i>Le service est à refaire en cas de net</i>	<b>0,4</b>
<i>Remise courte sur service court coupé</i>	hauteur, 3rebonds, <i>effet</i>	La présence d'effet n'est pas obligatoire mais peut améliorer la qualité de la balle	<b>0,4</b>	La présence d'effet n'est pas obligatoire mais peut améliorer la qualité de la balle	<b>0,4</b>
<i>Remise tendue coupée sur service court coupé</i>	hauteur, vitesse, profondeur, effet coupé	L'objectif est de donner une balle agressive	<b>0,4</b>	L'objectif est de donner une balle agressive	<b>0,4</b>
<i>Flip sur service coupé</i>	hauteur, profondeur, vitesse	Le flip est effectué en fonction du service Le candidat veillera à ce qu'il y ait une certaine prise de risque dans le coup	<b>0,4</b>	Le flip est effectué en fonction du service Le candidat veillera à ce qu'il y ait une certaine prise de risque dans le coup	<b>0,4</b>
<i>Flip sur service mou</i>	hauteur, profondeur, vitesse	Le flip est effectué en fonction du service Le candidat veillera à ce qu'il y ait une certaine prise de risque dans le coup	<b>0,4</b>	Le flip est effectué en fonction du service Le candidat veillera à ce qu'il y ait une certaine prise de risque dans le coup	<b>0,4</b>
<i>Bloc actif revers</i>	vitesse, profondeur, hauteur			Ce coup s'effectue sur un top spin coup droit	<b>0,4</b>
<i>Bloc spin</i>	hauteur, profondeur, effet	Ce coup s'effectue sur un top spin coup droit	<b>0,4</b>	Ce coup s'effectue sur un top spin coup droit	<b>0,4</b>
<i>Bloc coupé latéral revers</i>	hauteur, effet			Ce coup s'effectue sur un top spin coup droit ou un top spin revers Ce coup se réalise de la droite vers la gauche pour un droitier et de la gauche vers la droite pour un gaucher	<b>0,2</b>
<i>Bloc latéral revers</i>	hauteur, effet			Ce coup s'effectue sur un top spin coup droit ou un top spin revers Ce coup se réalise de la gauche vers la droite pour un droitier et de la droite vers la gauche pour un gaucher On peut l'assimiler à un bloc « essieu glace »	<b>0,2</b>
<i>Top rotation sur balle coupée</i>	effet, profondeur	Ce coup s'effectue après un service du candidat et une remise coupée du relanceur	<b>0,4</b>	Ce coup s'effectue après un service du candidat et une remise coupée du relanceur	<b>0,4</b>
<i>Top frappé sur balle « normale »</i>	effet, profondeur, vitesse	Ce coup s'effectue sur un revers ou un bloc revers	<b>0,4</b>	Ce coup s'effectue sur un revers ou un bloc revers	<b>0,4</b>
<i>Défense liftée coup droit</i>	effet, profondeur (au moins 1,50m)	Ce coup s'effectue sur une frappe coup droit assez forte	<b>0,4</b>		
<i>Défense molle avec backside</i>	pas d'effet, hauteur	Gestuelle similaire à la défense coupée mais sans effet Ce coup s'effectue sur un top spin coup droit rotation	<b>0,4</b>	Gestuelle similaire à la défense coupée mais sans effet Ce coup s'effectue sur un top spin coup droit rotation	<b>0,4</b>
<i>Défense coupée (avec ou sans picot)</i>	effet, hauteur	Ce coup s'effectue sur un top spin coup droit rotation Libre choix au candidat d'utiliser un picot ou un backside	<b>0,4</b>	Ce coup s'effectue sur un top spin coup droit rotation Libre choix au candidat d'utiliser un picot ou un backside	<b>0,4</b>

**Séquence B : Démonstration au panier de balles**

Coups techniques	Critères	Mise en place	Nombre de points
<b>Survitesse 20'</b>	hauteur de balle % de balles sur la table (minimum de 30 balles sur la table) Cadence régulière (vitesse de prise de balle dans le panier)	Choisir un côté de distribution et l'énoncer Placement du panier libre Présence d'un relanceur  <i>Le chronomètre est lancé quand le candidat commence sa distribution, le jury dit « stop » au bout de 20 secondes</i>	<b>1</b>  <b>Nb de balles sur la table = .....</b>  <b>0,6 si au moins 30 balles bonnes</b>  <b>0,2 qualité de balles</b>  <b>0,2 cadence régulière</b>
<b>10 balles courtes coupées</b>	nb de balles sur la table /10 hauteur effet 3 <sup>ème</sup> rebond 10 cm avant ou après la ligne de fond de table cadence régulière et soutenue	Choisir un côté de distribution et l'énoncer Placement du panier libre	<b>1</b>
<b>10 balles 2 rebonds coupées</b>	nb de balles sur la table /10 hauteur effet 2 <sup>ème</sup> rebond 10 cm avant ou après la ligne de fond de table cadence régulière et soutenue	Choisir un côté de distribution et l'énoncer Placement du panier libre	<b>1</b>
<b>10 balles longues coupées</b>	nb de balles sur la table /10 hauteur effet profondeur cadence régulière et soutenue	Choisir un côté de distribution et l'énoncer Placement du panier libre	<b>1</b>
<b>10 top spin coup droit</b>	nb de balles sur la table /10 hauteur effet profondeur cadence régulière et soutenue	Coup effectué ( <i>contact balle/raquette</i> ) à <b>50cm de la table</b>	<b>1</b>
<b>10 top spin revers</b>	nb de balles sur la table /10 hauteur effet profondeur cadence régulière et soutenue	Coup effectué( <i>contact balle/raquette</i> ) à <b>50cm de la table</b>	<b>1</b>
<b>3 enchaînements une balle coupée/« à plat »/liftée</b>	nb de balles sur la table /9 hauteur effet profondeur cadence régulière et soutenue	Choisir un côté de distribution et l'énoncer Placement du panier libre Petit temps d'arrêt entre les enchaînements	<b>1</b>
<b>3 enchaînements balle « à plat » 3 points : coup droit/milieu/revers</b>	nb de balles sur la table /9 hauteur placement profondeur cadence régulière et soutenue	Placement du panier libre Respect des différents placements Petit temps d'arrêt entre les enchaînements	<b>1</b>
<b>10 défenses coupées</b>	nb de balles sur la table /10 hauteur effet cadence régulière et soutenue	Coup effectué ( <i>contact balle/raquette</i> ) à <b>3m de la table</b>	<b>1</b>
<b>10 défenses liftées</b>	nb de balles sur la table /10 hauteur (au moins 1m50) effet cadence régulière et soutenue	Coup effectué ( <i>contact balle/raquette</i> ) à <b>3m de la table</b>	<b>1</b>

*Remarque : lorsque ce n'est pas précisé dans l'intitulé, le candidat peut démontrer à son choix en coup droit ou en revers.*

# LE POSITIONNEMENT

## I. PRINCIPES DU POSITIONNEMENT

L'objectif du positionnement est de définir le parcours individuel de formation à partir des acquisitions antérieures par rapport au référentiel de certification. Il permettra éventuellement au candidat de se présenter directement à des évaluations certificatives (allégements de formation) et dans tous les cas, de construire avec lui un parcours individualisé. Il consiste à situer le candidat :

- Par rapport au référentiel professionnel, pour tenir compte de son projet professionnel,
- Par rapport au référentiel de certification, au regard de ses acquis validés.

Nous proposons sur la base du volontariat sauf pour les stagiaires ayant le statut Formation Initiale (ces derniers les passeront fin septembre) de valider les Exigences préalables à la mise en situation pédagogique (EPMSP) lors de cette phase de positionnement.

## II. PLANNING PREVISIONNEL

juillet 2014 CREPS IDF		juillet 2014 CREPS IDF		juillet 2014 CREPS IDF		Juillet 2014 CREPS IDF	
8h00	Accueil - Présentation des épreuves	8h30 12h00 Puis 13h30 16h00	<b>EP UC 3/4</b> <b>Pédagogie + Entretien</b> Créer, Encadrer une séance pédagogique + retour oral	8h00 10h00	<b>UC 1/2</b> NTIC	<b>8h00 12h00</b>	Rentrée administrative
8h30 12h00	Appréciation des profils des candidats / Appréhension du métier			10h00 12h00	Information : VAE Alternance Plate forme		
13h30 17h00	<b>EP UC 1 - UC 2</b> Présentation expérience de projet d'action			14h00 16h00	Entretien et signature PIF		
Soirée	Epreuve EPMSP						

## III. EPREUVES DU POSITIONNEMENT

Chaque épreuve donne lieu à une évaluation des compétences pouvant aboutir à un allégement de formation. Un entretien avec le candidat en fin de positionnement permet d'établir le parcours individualisé de formation.

Ep. 1	UC 1 - 2 - Epreuve de positionnement « projet d'action »	Allégement possible
Modalités de l'épreuve	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Objectif</b> : concevoir un projet d'action et coordonner sa mise en œuvre.</li> <li>- <b>Durée</b> : 45 minutes maximum, réparties en 15 minutes d'exposé et 30 minutes d'entretien.</li> <li>- <b>Modalités épreuve</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Production écrite : Le candidat adresse au jury le rapport d'action dactylographié (10 pages minimum en police Calibry 11, interlignes simples, marges de 2,5 cm hors annexes) 5 jours avant l'épreuve.</li> <li>. Oral : Le candidat expose au jury l'action réalisée dans une structure de Badminton. Ce rapport fait notamment apparaître : l'état des lieux et les objectifs ; le déroulement ; l'utilisation des ressources humaines et financières ainsi que le plan de communication ; l'évaluation du projet.</li> </ul> </li> <li>Il peut utiliser comme support de l'exposé une présentation informatique. L'entretien prend appui sur l'écrit et l'exposé en insistant entre autres sur la prospective du projet.</li> <li>- <b>Modalités d'évaluation</b> : les prestations écrite et orale font l'objet d'une évaluation des compétences des UC transversales 1 et 2.</li> </ul> <p><i>Au cas où le candidat ne présente pas de document, l'entretien consiste à faire un état des lieux avec le candidat sur les compétences demandées en UC 1 et UC 2.</i></p>	Totalité UC 1/2 ou Bloc de 1 à 4 et/ou Bloc T2.
<b>IMPORTANT</b>		
Le candidat doit adresser au jury un rapport d'action dactylographié 5 jours avant l'épreuve (10 pages minimum en police Arial 11, interligne simple, marges de 2,5 cm hors annexes)		

Ep. 2	<b>UC 1 - 2 Epreuve de positionnement sur l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication</b>	Allégement possible
Modalités de l'épreuve	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Objectif</b> : vérifier les compétences dans le champ des NTIC.</li> <li><b>Durée</b> : 2 heures</li> <li><b>Modalités de l'épreuve</b> :</li> </ul> <p>Dans la salle adaptée, le candidat se présente à un poste de travail équipé d'un ordinateur type PC éteint doté d'une connexion à Internet. Il prend connaissance du sujet (voir modalités) et effectue les tâches demandées puis dépose ses productions sur la plate forme de formation dans un espace dédié.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Nature de travail</b> :</li> <ul style="list-style-type: none"> <li>Internet, Word, Powerpoint : Il prend connaissance d'un sujet d'actualité dans le sport qu'il doit formater pour son président de club.</li> <li>Il doit ensuite chercher des informations sur internet. Le contenu fait l'objet d'un document Word d'une page comprenant obligatoirement : police Arial 11 interligne simple, marges de 2,5 cm hors annexes, 1 tableau, une utilisation de « Word art » pour le titre et d'un diaporama d'au moins 4 diapositives.</li> <li>Excel et Publisher : Il télécharge un document « brut » sur plate forme qui doit faire l'objet d'un formatage des données sur Excel et sur Publisher.</li> </ul> <li><b>Modalités d'évaluation</b> : la production informatique fait l'objet d'une évaluation des compétences sur les NTIC.</li> </ul>	Bloc T1 NTIC.
Ep. 3	<b>UC 3 – 4 - Epreuve de positionnement visant à vérifier les capacités du candidat à conduire une séance à la fois collective et individuelle</b>	Allégement possible
Modalités de l'épreuve	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Objectif</b> : vérifier la compétence du candidat à conduire, en relation avec une observation au préalable, à la fois une leçon individuelle pour un joueur (panier de balles) mais également une séance collective.</li> <li><b>Durée</b> : 1h 30 minutes par candidat.</li> <li><b>Modalités épreuve</b> :</li> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le candidat observe une partie de 10 minutes entre 2 joueurs et remplit une grille d'analyse qu'il remettra juste après la partie au jury (il possède néanmoins 5 minutes pour finir de la remplir),</li> <li>Le candidat rend compte au jury durant 5 minutes de ses propositions d'objectifs de travail pour le joueur observé (au moins 3), le jury en choisit un (ce dernier peut affiner cet objectif choisi si besoin est),</li> <li>Le candidat prépare pendant 5 minutes sa séance individuelle,</li> <li>Le candidat entraîne en séance individuelle le joueur observé pendant 20 minutes (le candidat devra être en majeur partie du temps en distribution au panier). Le candidat est libre d'organiser sa leçon comme il le souhaite (une ou plusieurs situations),</li> <li>Le candidat prépare sur papier pendant 10 minutes sa séance collective sur un thème tiré au sort (pour 4 joueurs dont le joueur observé, cependant seuls 2 joueurs « travaillent » sur les 4) (2 tables). Le candidat veillera à proposer 3 ou 4 situations différentes; le jury récupère à la fin de l'épreuve la séance sur papier,</li> <li>Le candidat conduit la séance collective pendant 20 minutes,</li> <li>Entretien de 15 minutes avec le jury sur la prestation du candidat.</li> </ul> <p><i>Remarque : la leçon individuelle aura pour objectif une approche plus technique d'un thème lié à une observation ; quant à la séance collective, il devra y apparaître à un moment donné une notion tactique en rapport avec le thème tiré au sort.</i></p> <li><b>Modalités évaluation</b>: la prestation fait l'objet d'une évaluation des compétences de l'UC 3 et 4.</li> </ul>	UC 3 Bloc N° 1, 2, 5 et 7, UC 4.
Ep. 4	<b>UC 3 - Animation d'une séquence de formation</b>	Allégement possible
Modalités de l'épreuve	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Objectif</b> : animer une séquence de formation simulée avec le public de stagiaires DE JEPS Tennis de table.</li> <li><b>Durée</b> : 20 minutes maximum.</li> <li><b>Modalités épreuve</b> :</li> <ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation : Le stagiaire tire au sort un sujet et un ordre de passage,</li> <li>Il prépare pendant 1 heure son intervention en disposant d'un ordinateur muni d'un accès à internet,</li> <li>Animation séquence : Le candidat anime un groupe de 5 à 10 collègues sur un support s'inscrivant dans le programme des diplômes fédéraux de la fédération avec des sujets simples sur les connaissances de base de sa discipline.</li> </ul> <li><b>Modalités d'évaluation</b> : l'animation de la séquence fait l'objet d'une évaluation des compétences sur l'OI de 2nd rang n°33.</li> </ul> <p><i>Au cas où le candidat possède déjà une expérience dans le champ de la formation de cadre, il portera à la connaissance du jury toute attestation prouvant son implication dans le domaine.</i></p>	UC3 Bloc n° 3, Powerpoint en cas d'utilisation avancée (voir Bloc T1 UC1/2).

## RENSEIGNEMENTS UTILES

### LE COÛT PEDAGOGIQUE DU DEJEPS TENNIS DE TABLE

#### **1200 HEURES DE FORMATION + 18 HEURES DE POSITIONNEMENT**

*(Sans tenir compte des allègements ou renforcements éventuels obtenus après délibération du positionnement)*

**8 873,62 €\***

**Détail :**

**Positionnement :** 18 Heures en Centre  
**Formation :** 700 Heures en Centre  
**Acc. en entreprise :** 500 Heures en Entreprise

soit  $10,59\text{€}^* \times 18 = 190,62\text{€}^*$   
soit  $10,59\text{€}^* \times 700 = 7413,00\text{€}^*$   
soit  $2,59\text{€}^* \times 500 = 1270,00\text{€}^*$

Un devis de frais de formation peut-être délivré sur demande écrite du candidat. Ce devis sera personnalisé après délibération du positionnement.

Tarif calculé sur la base du tarif aidé, susceptible de modification en fonction des informations et des justificatifs fournis par le stagiaire pour la détermination de son statut définitif ainsi que du positionnement.

### MODALITES DE REGLEMENT

Le règlement sera à effectuer à l'ordre de « l'agent comptable du CREPS d'Île-de-France - Colette Besson » selon l'échéancier fourni par l'assistante administrative en début de formation :

- Soit par chèque bancaire ou postal
- Soit en espèces (à remettre impérativement à l'agent comptable du CREPS)

***Différents organismes gérant les crédits de la formation professionnelle prennent en charge partiellement ou totalement les frais de formation et éventuellement la rémunération des stagiaires, l'hébergement et les repas. Se renseigner auprès de ces organismes financeurs.***

#### ***Remarque module de renforcement à la méthode de l'écrit et/ou de l'oral***

*Pour les stagiaires présentant des difficultés sur le plan méthodologique un module de renforcement à la méthode de l'écrit et de l'oral sera proposé à l'issue du positionnement.*

### LE COÛT DE L'HÉBERGEMENT ET DES REPAS AU CREPS

A titre indicatif :

- Nuitée + petit déjeuner : **43,40 €\***
- Repas à l'unité : **9,90 €\***

*\* Tarifs non contractuels, susceptibles de modification en fonction des tarifs votés en Conseil d'Administration.*